



COMPRENDRE & AGIR

Responsabilité environnementale, « la terre est bleue comme une... Orange »

La crise sanitaire que nous vivons a permis de mieux appréhender l'impact de notre activité sur l'environnement. Il n'est d'ailleurs pas exclu que les [pressions humaines sur la biodiversité](#) en soient à l'origine.

Désormais l'urgence environnementale est dans tous les esprits, même si celle-ci est parfois instrumentalisée contre certaines technologies, comme c'est le cas pour la 5G. Une instrumentalisation qui entrave le développement économique que ces nouvelles technologies peuvent apporter. Elle oblige à la plus grande transparence, à la plus grande pédagogie sur le sujet.

Plus que jamais Orange doit prouver que concilier progrès technologique et responsabilité environnementale est intrinsèque à son statut d'entreprise responsable, dans un débat qui dépasse les frontières et les seuls enjeux nationaux...

Contribuer à la sobriété numérique de tous au profit de la planète

Le numérique, arme de destruction massive... ou aide à la prise en compte de la question environnementale ?

En termes d'environnement, l'économie numérique, bien qu'elle-même énergivore et polluante, peut aussi contribuer de façon essentielle à réduire l'impact écologique d'autres activités.

Son empreinte environnementale globale ne doit donc être analysée qu'en tenant compte d'un côté de sa propre consommation, de l'autre de ce qu'apportent les outils numériques à la mesure, l'ajustement et l'optimisation des ressources dans l'agriculture, l'industrie, la distribution, le transport... à l'échelle des villes et des campagnes, de l'habitat individuel et professionnel.

**4,2% de consommation en énergie primaire¹,
3,8 % d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)²,
et 5,5% de consommation d'électricité...**

...c'est l'empreinte mondiale de l'économie numérique en 2019, qui pourrait atteindre près de 6% d'ici 2025.

En France, le [numérique représente](#) 6,2% de la consommation d'énergie primaire du pays, 5,2% des émissions de gaz à effet de serre et 8,3% de la consommation nationale d'électricité. [L'empreinte carbone du numérique national](#) est d'ailleurs émise pour **80 % à l'étranger**, notamment en Asie du Sud-Est, où est fabriqué l'essentiel des terminaux utilisés par les Français !

Principales causes de ces émissions : la production des équipements (*smartphones* et autres appareils connectés...) et l'accroissement massif du volume de données stockées et échangées. Selon le rapport publié en septembre 2019 par [GreenIT](#), « à l'échelle planétaire, en 2019, le numérique est constitué de 34 milliards d'équipements pour 4,1 milliards d'utilisateurs. La masse de cet univers numérique atteint 223 millions de tonnes, (l'équivalent de 179 millions de voitures, cinq fois le parc automobile français) ».

Côté usages, [la vidéo en ligne serait un véritable gouffre énergétique](#) : 300 millions de tonnes de CO₂ en 2018 selon une publication du Shift Project ; autant de gaz à effet de serre que l'Espagne ou 1% des émissions mondiales. Une annonce controversée, les usages Fibre n'ayant pas le même impact en termes d'empreinte énergétique que les réseaux 4G. Le Shift Project a d'ailleurs récemment admis les biais de son étude, même si la croissance des usages gourmands en bande passante va de pair avec l'augmentation des coûts énergétiques associés.

En revanche, le [Green Tech](#) permet des économies d'énergie dans le fret routier, la mobilité, l'industrie, l'agriculture, le bâtiment... à un niveau tel qu'en 2030, le numérique pourrait engendrer 10 fois plus d'économies de carbone qu'il n'en émet !

Encourager le marché de l'occasion, le réemploi et la réparation des équipements, prolonger l'usage en luttant contre l'obsolescence perçue... un véritable enjeu.

Les Français détiennent ainsi en moyenne [11 équipements numériques par personne](#), (2 fois plus que la moyenne mondiale) et 93% de la population possède un smartphone dont la durée de vie moyenne n'est que de 24 mois.

¹ Le pétrole brut, les schistes bitumineux, le gaz naturel, les combustibles minéraux solides, la biomasse, le rayonnement solaire, l'énergie hydraulique, l'énergie du vent, la géothermie et l'énergie tirée de la fission de l'uranium.

² Selon [Green IT](#), si 47% des GES émis par Internet proviennent de son usage, 53% proviennent de ses infrastructures (25% pour les **data centers** et 28% pour les **réseaux** y-c les **câbles sous-marins**).

Rien qu'en France, entre [54 et 113 millions de ces smartphones dorment dans les tiroirs](#) alors que plus des 2/3 sont encore fonctionnels³ et que leur fabrication nécessite l'exploration et l'exploitation minière très polluantes de [métaux rares et stratégiques](#)...

Ces équipements sont peu ou mal recyclés, le retraitement des matériaux qui les constituent restant complexe et onéreux.

La récupération des matières premières rares et métaux précieux, (or, argent, tantale...) qui les composent, déjà enjeu géopolitique ou génératrice de conflits ethniques, constitue donc également [un enjeu de souveraineté numérique](#) !

La [loi anti-gaspillage de février 2020](#), premier pas vers une économie plus circulaire, prévoit notamment l'affichage d'un « [indice de réparabilité](#) » des « [équipements électriques et électroniques](#) » à compter du 1^{er} janvier 2021 et d'un « indice de durabilité » à partir du 1^{er} janvier 2024.

Faire de l'environnement un véritable levier de performance business long terme !

L'urgence climatique « concerne toutes les générations, tous les secteurs d'activité dans tous les pays ». Si [la raison d'être d'Orange porte son engagement environnemental](#), la question n'est maintenant plus de savoir comment notre entreprise peut réduire son empreinte environnementale mais comment, en tant qu'acteur essentiel du numérique, elle peut aller au-delà, inciter l'ensemble de ses parties prenantes à faire leur part dans la protection de l'environnement ! C'est d'ailleurs aussi parce que cette technologie peut y contribuer qu'Orange a fait le choix de la 5G.

Orange a le pouvoir d'apporter des solutions et de produire des outils permettant à chacun de réduire son empreinte environnementale.

Ainsi Orange Business Services (OBS), avec le soutien de Technology and Global Innovation (TGI) pourrait construire un cluster environnemental, un laboratoire de l'environnement, centre d'expertise pour développer l'innovation et la création de produits dans le but d'aider les entreprises et la société à réduire leur empreinte environnementale.

Orange peut atteindre un niveau supérieur d'engagement, dans une logique de « **mission** » en continuité directe avec notre raison d'être et les axes stratégiques Engage2025...

Avec l'impact comme indicateur clé !

Performance économique à court terme, danger à long terme...

Prise en considération dans le monde entier, (certains pays y compris d'importance économique de premier plan comme la Chine seront partiellement inondés en cas de réchauffement climatique), la question environnementale vient de connaître un tournant décisif avec la bataille contre le court-termisme financier lancée par les plus grands fonds d'investissement. [À l'occasion de la COP 25, 631 investisseurs du monde entier représentant 37 000 milliards de dollars d'actifs ont signé une lettre commune](#) à destination des chefs de gouvernement.

Lancée en 2018 par The Investor Agenda, l'initiative demande aux États de renforcer leurs engagements pour atteindre l'objectif de réchauffement climatique de l'Accord de Paris et de favoriser l'orientation des investissements vers des projets bas carbone, tant le dérèglement climatique risque à moyen terme de détruire les actifs des investisseurs.

Inventorier les risques

Quel est le plan d'adaptation de nos activités, de nos conditions de travail et de nos infrastructures dans un monde à +2°C en 2050 (réchauffement et événements extrêmes, pandémies, conflits, pic pétrolier, matières premières sous tension, ...)?

C'est l'un des sujets que les deux représentants de la CFE-CGC Orange portent en débat au Conseil d'Administration : la réalisation d'un « important audit et plan d'actions » environnemental devrait permettre d'embrasser le spectre complet des menaces qui pèsent sur nos activités, et de garantir l'adaptation de notre entreprise aux prochaines et potentielles ruptures majeures.

Mesurer nos émissions, pour atteindre nos engagements

[La prise de conscience collective a permis de réduire le trou de la couche d'ozone](#), et les COP qui se succèdent visent à réduire les émissions carbone.

Ainsi, à compter de janvier 2022 chaque opérateur en France devra faire [apparaître l'impact carbone sur la facture](#) de tous ses clients. Cette comptabilité devra s'appuyer sur un référentiel fiable, robuste et pérenne tel le [Net Zéro Initiative](#) dont Orange est partenaire.

Le Groupe ambitionnant d'être [Net Zéro carbone d'ici 2040](#), la mise en place d'une [comptabilité carbone](#) à la granularité proche de celle de la comptabilité monétaire serait un premier pas. Un vrai défi quand on sait que la Pologne, de par sa production d'énergie très carbonée, mais où Orange est également le premier opérateur indépendant d'électricité, pèse 40% de la consommation carbone du Groupe. Pour autant, **passer à une logique de calcul de son impact constituerait un véritable acte fondateur pour faire d'Orange l'un des acteurs les plus engagés de l'économie numérique.**

Caractériser son impact, qualifier sa performance... L'exemple de l'Impact Management Project (IMP)

L'IMP vise à permettre aux entreprises / organisations d'aller au-delà d'une logique de performance économique en valorisant la valeur extra-financière et les plus-values environnementales ou sociales générées par leurs activités.

Le projet définit l'**impact comme une conséquence négative ou positive de l'activité d'une organisation, affectant un groupe de parties prenantes ou plus globalement la société** en s'interrogeant sur 5 dimensions : « **Quoi** » : la nature, le type d'impact et son échelle territoriale ; « **Qui** » : les acteurs ciblés par l'impact de la structure et leurs caractéristiques ; « **Combien** » : l'ampleur de l'impact ; la « **Contribution** » de la structure au changement observé et les « **Risques** » potentiels qui pourraient affecter la contribution de la structure.

Une fois les cinq dimensions définies, **la performance d'impact est qualifiée** selon trois niveaux :

Niveau 1 : agir sans nuire à ses parties prenantes ;

Niveau 1 + 2 : créer une valeur ajoutée à ses parties prenantes ;

Niveau 1 + 2 + 3 : mettre ses capacités au service de solutions à un ou plusieurs problèmes, sociaux, sociétaux ou environnementaux.

³ cf. concept d'[obsolescence relative - ou perçue](#)

Structurer la stratégie autour de la décarbonation

La compensation de nos émissions résiduelles (environ 20%), comme la plantation d'arbres prévue par Orange ([la Poste l'avait fait pour le G7](#)) ne peut pas être le seul axe nous permettant d'atteindre la neutralité carbone en 2040.

Certes, le déploiement de puits carbonés est une avancée, mais partielle. La vision de l'entreprise doit être systémique, entre réponse aux enjeux et apports de solutions concrètes et incitatives. Pourquoi pas, pour Orange, proposer à ses clients des outils verts et des applications de calculs d'empreinte (à l'image de « Yuka » pour l'alimentation), leur permettant de mieux gérer leurs outils numériques...

Faire de la préservation de l'environnement un levier d'engagement

La quatrième édition de l'Observatoire « Les Salariés et l'entreprise responsable » met en évidence que [la RSE est un levier d'engagement largement sous-exploité](#) et que 2/3 des personnels sont prêts à proposer des initiatives pour nourrir la réflexion de leur entreprise.

La [sobriété numérique](#), exigence systémique, doit être rendue désirable et Orange doit pouvoir compter sur l'ensemble de ses personnels en promouvant leurs comportements et habitudes éco-responsables grâce à des leviers incitatifs et positifs.

L'atteinte de critères environnementaux, aujourd'hui limitée au calcul de l'intéressement, par exemple, devrait être étendue à l'ensemble de la rémunération complémentaire (primes, part variable, attribution d'actions, etc.) à la condition, bien sûr, que chacun ait la possibilité d'agir directement et concrètement sur ces indicateurs... ni d'instrumentaliser l'environnement aux seules fins de réduction des coûts.

Former et sensibiliser...

La formation professionnelle fait partie des leviers qui aident à la prise de conscience des problématiques environnementale et sociétale : au-delà de dynamiser sa seule carrière chacun doit pouvoir disposer des grilles d'analyses et des clés de lecture pour comprendre les questions qui traversent l'entreprise, l'économie, la société ; à tous les niveaux de l'entreprise, chacun doit pouvoir prendre les décisions adaptées aux enjeux environnementaux et sociétaux. Un plan de formation composé d'un tronc commun et des spécificités de chaque métier permettrait en outre à chaque membre du personnel d'agir au quotidien pour une véritable Transformation Responsable.

L'Institut Des Savoirs Et Des Talents

La Loi Climat et Résilience institutionnalise les nouvelles prérogatives environnementales des instances représentatives du personnel : commission environnement du CSE, impact de la transition écologique sur les activités, droit d'alerte environnemental du CSE et participation au devoir de vigilance, accord RSE-mobilité-télétravail, épargne salariale, investissement socialement responsable, critères d'intéressement, accords GPEC et transition écologique...

A tout le personnel, comme à ses représentant, l'IDSEDT proposera en 2021 un cursus Environnement et numérique qui reposera sur 4 axes : une vision actualisée de l'ensemble des enjeux environnementaux actuels et de leurs répercussions, au-delà des seules questions climatiques ; la mise en exergue des questions posées par le numérique vis-à-vis de ces enjeux, les stratégies et solutions portées face à ces questions.

Engager les personnels

[L'engagement des personnels](#) est la pierre angulaire de la responsabilité d'entreprise. Au-delà de l'appel au seul volontariat ou bénévolat, il serait bénéfique de créer en complément dans chaque entité une structure transverse pilotée à plein temps par un « Manager de la Transformation Responsable » et d'attribuer un jour de travail par mois et par membre du personnel (payé, cumulable et reportable) mobilisable pour s'investir activement dans :

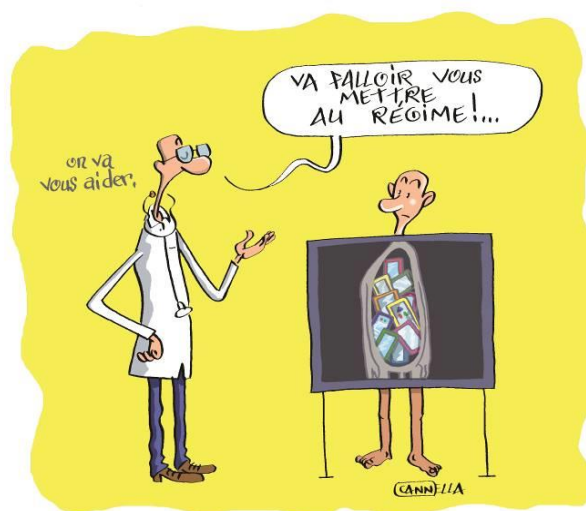
- la transformation responsable de son métier, de son activité ;
- la construction de l'offre de sobriété numérique du Groupe ;
- des programmes inter-entités tels que [LetMeHelp](#), etc.

Permettre aux personnels de s'engager dans des associations qui œuvrent à la transformation de la société, afin de distiller les compétences et l'image d'Orange sur un panel d'acteurs ancrés dans les territoires, de rayonner au-delà du Groupe. Ce serait aussi l'opportunité d'identifier des partenaires locaux intéressants pour Orange (valorisation des déchets, recyclage des mobiliers professionnels, etc.).

Donner à nos clients Grand Public les moyens d'être vertueux...

Si Orange est assez [actif dans la récupération des téléphones mobiles](#), en partenariat avec les « Ateliers du bocage » et Emmaüs International, elle se doit de participer encore davantage à ce que la frugalité devienne habituelle chez nos clients.

L'arrivée de terminaux 5G permettra à de nombreuses personnes d'accéder à des terminaux plus performants, mais rendra obsolètes les anciens téléphones : il faut non seulement passer à la vitesse supérieure de la collecte, par exemple dans les établissements scolaires ou par l'utilisation de systèmes existants via les réseaux postaux (Cf. <https://www.jedonnemontelephone.fr/>), amplifier la vente de terminaux reconditionnés, ou encore mettre l'accent sur la vente de Fairphone 3, seul terminal éthique du marché, dont la vente représente actuellement moins de 1% de nos ventes.



... et favoriser le recours à des outils durables et frugaux

En tant qu'entreprise, Orange est une grande consommatrice de télécoms et de nouvelles technologies.

Les choix qu'elle fait en termes d'équipements de ses personnels et de renouvellement de ses outils constituent donc un tremplin vers

une Transformation Durable, grâce au recours à des produits et services plus respectueux de l'environnement :

- en proposant par défaut des téléphones reconditionnés, des coques biodégradables et écoresponsables, entre autres, voire des [Fairphones](#) au catalogue à destination des personnels ;
- en systématisant le réemploi des PC par des associations ou par les personnels ;
- en n'achetant que des serveurs et des équipements réseaux éco-conçus qui nous donnent la main sur leur cycle de vie ;
- en favorisant le développement d'applications et logiciels disposant d'un code optimisé donc moins gourmand en énergie.

A nous de proposer ensuite à nos clients nos solutions expérimentées en interne.

La mobilisation des personnels est essentielle : « *qu'un salarié demande à moins renouveler son ordinateur ou à avoir un smartphone peu performant a beaucoup d'impact. Il faut jouer sur les logiques d'usage.* » [Jacques-François Marchandise](#), Délégué Général de la Fondation pour un internet nouvelle génération ([Fing](#)).

La 5G, objet de toutes les (at)tensions :

Avant [le débat organisé le 11 mars](#) sur le sujet en présence du [Directeur Général de l'Agence Nationale des Fréquences](#), **Gilles Bréant, Sébastien Crozier**, Président de la **CFE-CGC Orange** a pris la parole au Centre d'Etude et de Prospective Stratégique (CEPS), Think Tank ayant vocation « à permettre de détecter et d'analyser les grandes évolutions qui peuvent transformer nos sociétés, les systèmes d'organisation, modifier les comportements, les modes de consommation et impacter le quotidien », lors du 42^{ème} volet de ses campagnes « Libre Parole ».



En voici le début :

La 5G, particulièrement en France, est au centre de débats animés : accusée de tous les maux par certains, promue sans discernement par d'autres, considérée comme le Graal face aux enjeux du monde en devenir ou comme une aberration sanitaire et environnementale... Pas ou peu de paroles pour offrir, au lieu d'un dialogue de sourds, une vision modérée et à 360° du sujet. Chaque argument porté par les parties en présence mérite pourtant que l'on s'y attarde, tout comme il convient de mettre en lumière la dimension géopolitique des enjeux du déploiement de la 5G.

La suite ici : [Tribune](#)

Orange n'est pas qu'une entreprise commerciale, elle co-fabrique le monde !

Concilier environnement et numérique est l'affaire de tous et demande une vision globale.

Orange, acteur du territoire tant en France que dans les pays, en Europe et en Afrique, où elle est opérateur historique, Orange, passerelle vers le numérique, au carrefour du jeu des parties prenantes, en est l'une des pierres angulaires.

Orange doit être de tous les débats et leader pour sensibiliser les pouvoirs publics du monde entier, organiser la prise de conscience collective sur l'obligation de transformer [l'économie numérique au profit de l'environnement et de la planète](#)...

La CFE-CGC au niveau national a édité un mémo pratique de la RSE à l'usage des entreprises citoyennes.

Ce livret traite de la **version sociétale du sujet** (à venir dans une autre édition Comprendre et Agir). Son but est de répondre aux questions que peuvent se poser les entreprises : que faire, comment agir en tant que citoyen et salarié, quels sont les gains pour l'entreprise et pour la société ?

« Adopter une démarche RSE est fondamental dans chaque entreprise. Chaque action menée peut faire la différence. Au-delà des principes, la RSE doit s'ancrer dans le quotidien opérationnel. Une entreprise durable est une entreprise dans laquelle la qualité de vie au travail est reconnue, avec les impacts positifs sur l'emploi qui en découlent et dont toutes les parties prenantes (clients, fournisseurs...) travaillent dans le même sens : celui du bien commun ».



Pour télécharger le guide, cliquer sur l'image.

Cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous ! www.cfecgc-orange.org

**Version électronique
avec liens actifs**

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement
bit.ly/abtCFE-CGC

Vos correspondants CFE-CGC

Noël Fayeaux – 06 70 03 56 80

Nicolas Eono – 06 43 08 11 44

Gildas Clénet - 06 07 10 58 79

et aussi : bit.ly/annuaireCFECCG

Lettre éditée par la CFE-CGC Orange
et diffusée par les sections syndicales
Responsable de la publication
Sébastien Crozier
Responsable éditoriale
Frédérique Limido-Milesi
Photo bannière [ancca via pixabay](#)